



Les activités citoyennes et le bénévolat

Après l'école, tu peux être bénévole
et faire des activités citoyennes.
Ce sont des activités pour aider les autres.



Par exemple :

- aider des personnes âgées
dans des maisons de repos,
- préparer de la nourriture
pour des personnes qui ont peu d'argent,
- ramasser les déchets dans les parcs,
- ...



Il y a encore beaucoup d'autres activités.

Quand on est bénévole, on n'est pas payé.
Mais c'est chouette parce que tu es occupé la journée
comme quand tu as un travail.
Et en plus tu es utile car tu aides les autres.



avec le soutien de





Pour être bénévole, il ne faut pas faire de formation.
 Tout le monde peut être bénévole
 s'il a envie d'aider.

Être bénévole c'est chouette aussi
 parce que tu peux rencontrer de nouvelles personnes.
 Tu peux aussi apprendre beaucoup de choses.
 Tu peux aller voir sur le site : www.levolontariat.be



Si tu veux plus d'informations, tu peux aussi contacter :



Contact local :

.....

avec le soutien de





l'AViQ



Par téléphone : 0 8 0 0 1 6 0 6 1.
C'est gratuit.



Par mail : numerograttuit@aviq.be



avec le soutien de

